



## **ÉCHOS DU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT**

**Séance du 22 mars 2017**

---

### ***SUIVI DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT***

Le Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent a approuvé la demande de conformité du règlement suivant, puisqu'il ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- N° 25.21-2016 de la municipalité d'Ormstown qui vise à assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé;

Les règlements et projets de règlements suivants, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, ont été adoptés :

- N° 291-2017 visant à introduire des dispositions relatives à des décisions de la CPTAQ, diverses corrections cartographiques et de nouvelles normes de lotissement;
- N° 293-2017 visant à introduire une dérogation en zone inondable pour le pont McComb à Havelock;
- N° 296-2017 (projet) visant l'introduction de deux cartes de zones inondables;
- N° 297-2017 (projet) visant la modification de l'affectation agricole 1 à Saint-Chrysostome;

De plus, une consultation publique aura lieu le 2 mai 2017, à 19 h 30, à la salle du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent, concernant les règlements 296-2017 et 297-2017.

### ***APPUI***

Les maires ont résolu d'appuyer les organismes suivants:

- Table de Concertation des Préfets des MRC de la Montérégie (TCPM) qui appuie l'adoption du projet de loi C-274 concernant l'abolition de la taxe fédérale sur les transferts d'entreprises;
- TCPM qui demande que le comité directeur du FARR soit composé des préfets accompagnés des directeurs généraux de chacune des MRC, et qu'un droit de vote soit accordé par MRC;
- TCPM qui appuie la région de l'Outaouais dans sa demande au gouvernement du Québec l'assouplissement des règles en matière de délimitation des périmètres d'urbanisation;
- MRC de Papineau qui s'oppose au développement de l'industrie des hydrocarbures sur son territoire et par conséquent à l'adoption de la *Loi sur les hydrocarbures*;

- MRC d'Abitibi qui demande au gouvernement de mettre en place un règlement similaire à celui des droits imposés aux exploitants de carrières et de sablières et de l'appliquer aux parties impliquées dans la planification et l'exploitation forestière;
- Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague qui demande au gouvernement d'amender le *Code municipal du Québec* afin de permettre aux membres du conseil d'assister aux séances extraordinaires par des moyens électroniques.
- Société canadienne du cancer en décrétant que le mois d'avril soit le *Mois de la jonquille* et en encourageant la population à accorder un appui généreux à la Société canadienne du cancer;
- MRC des Maskoutains en appui à d'autres MRC dans leur demande à la CPTAQ de surseoir à sa décision de suspendre le dépôt de toute nouvelle demande à portée collective;
- Municipalité de Pointe-Lebel qui demande au gouvernement de revoir les programmes d'aide financière pour les infrastructures et la mise aux normes de l'eau potable afin de tenir compte de la réalité financière actuelle des petites municipalités de moins de 5 000 habitants.

### **DIVERS DOSSIERS**

Les maires ont résolu unanimement

- De mandater le CLD du Haut-Saint-Laurent de mettre en place un programme d'aide en regard à la promotion et au soutien de l'animation des sites touristiques (5 000 visiteurs et plus) et ce, à même son budget actuel, et d'accorder pour 2017 une aide financière de 35 000 \$ au site de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François.
- D'adopter le plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC du Haut-Saint-Laurent dont la démarche avait été entreprise en juin 2015 en partenariat avec le syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-Laurent, le MAPAQ et le MAMOT.
- D'appuyer le projet de déploiement du service Internet haute vitesse, sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, déposé par la firme Targo Communications Inc.

### **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC est fixée au mercredi 12 avril 2017, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4<sup>ième</sup> étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.